

Date de la convocation	11 mars 2024
Membres en exercice	172
Présents	76
Représentés	37

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 18 mars 2024

n°D20240318 - 04

**Objet : Acceptation des résultats du budget annexe de l’assainissement de la commune d’Encausse les Thermes.
Transfert total de résultats**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l’Eau et de l’Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant que cette collectivité a transféré la compétence Assainissement le 01/01/2022 ;

Considérant que dans le cadre de ce transfert, cette collectivité a effectué le bilan de clôture de son budget annexe et en a repris les résultats au sein de son budget principal ;

Considérant que la commune a délibéré le 22 décembre 2023 sur le transfert total de ses résultats ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d’accepter le principe du transfert de la totalité de ce résultat ;

Article 2 : d’approuver ce transfert pour les montants indiqués dans le tableau ci-dessus dans la section d’exploitation pour un montant total de - 27 870,46 € (résultat déficitaire) et pour la section d’investissement pour un montant total de + 75 899,58 € (résultat excédentaire) ;

Article 3 : d’intégrer ces montants dans le budget annexe de l’Assainissement de Réseau31 selon la répartition mentionnée ci-dessus.

Résultat du vote	Pour	113	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président

